



Lycée français
International
Molière

**Compte rendu
Conseil d'établissement du
Jeudi 31 mars 2022**

Participants:

Direction :

Monsieur Jean-Christophe Orain, Proviseur
Madame Morgane Ansquer, Gestionnaire
Madame Alix Martelly, Directrice Primaire
Monsieur Frédéric Boira, CPE

Représentant du personnel administratif :

Madame Sabine Votron

Représentants des parents d'élèves :

-Ali Molière, Madame Monique Martinez
-APAELM, Madame Carolina del Campo, Monsieur Jean Nicolas Pagnoux

Représentants des élèves :

Monsieur Simon Esteban, Monsieur Paul Altobelli

Représentante des enseignants du premier degré :

Madame Valérie Keravec, Madame Nelly Coste

Représentant des enseignants du second degré :

Monsieur Tayeb Pacha, Madame Marie Duchiron

Conseiller consulaire :

M. François Ralle Andreoli

17h35, le quorum est atteint la réunion commence

17h47 Mme Gaëlle Lecomte rejoint la réunion

L'APAELM note que la DRAFIN n'est pas présente (sera présente pour le prochain CE avec la présentation du CoFi)

Désignation d'un secrétaire de séance : Cyrielle Le Marre, Béatrice Protard pour les élues enseignants, et Mme Martelly pour la direction.

1- Adoption du PV du C.E du 2/12

Vote de l'ordre du jour: 0 abstention - 0 contre - 14 pour

2- Adoption de l'ordre du jour de ce CE

Vote de l'ordre du jour: 0 abstention - 0 contre - 14 pour

3. Tarifs 22-23

Présentation des tarifs scolaires 22-23.

Facturation des livres numériques : fin de la facturation pour chaque manuel, activité très chronophage et complexe au profit de deux forfaits, l'un pour le collège à 50 euros et l'autre pour le lycée à 70 euros.

Question sur les facturations des examens : vérifier quels examens/certifications sont facturés en plus des droits de scolarité, quels examens/certifications sont inclus dans les frais de scolarité.

Les prix sont volontairement inscrits (même si inclus dans les droits de scolarité) pour que les parents sachent quel est le coût de ces inscriptions.

Vérifier la cohérence entre site internet et règlement financier.

Augmentation des frais de scolarité qui correspondent à la volonté de retrouver un équilibre financier (perte d'élèves, augmentation de la masse salariale, des salaires, IPC).

APAELM : Evolution des frais de scolarité : s'inquiètent de la construction d'une école qui devient élitiste. Inquiétude quant aux personnes qui ont des bourses (pourcentage qui reste le même, donc sortie d'argent plus importante).

IPC qui n'est pas si élevée en 2021 pour le secteur éducatif. M. le Proviseur précise qu'il n'y a pas que l'IPC du secteur éducatif à prendre en compte, d'autres charges augmentent très fortement (électricité entre janvier 21 et janvier 22 : +300%).

Demande qu'au moment du lancement des réinscriptions (en mars dans le RF), les familles aient les tarifs de scolarité de l'année suivante avant de s'engager.

Souhait d'avoir une visibilité sur les augmentations des frais de scolarité pour les années suivantes. Demande formulée à la direction de la Mlf.

M. Ralle Andreoli : Demande également de visibilité sur les augmentations des frais de scolarité pour les années suivantes.

Il souhaite connaître le montant de l'aide exceptionnelle obtenue de l'AEFE. Pour mémoire 165.000€ en 2021.

ALI : mêmes remarques que celles de l'APAELM

Question APAELM Dans le PV du CE du 4 juin 2019 on peut lire que l'APAELM avait demandé que lors du prochain CE (qui a eu lieu à la rentrée 2019-2020) soit répondu les questions suivantes liées au budget et qu'à ce jour elles n'ont pas encore été répondues, donc nous les demandons à nouveau : i. Quel est le montant de contribution de l'AEFE au budget de l'établissement (salaires, bourses, charges..) ? ii. Impact de la réduction des postes de résidents sur le budget.

i. Aide de l'AEFE : les trois postes d'expatriés (C. Trouillet, A. Martelly et JC Orain)

Bourses : 2021-22 : 149 k€ / 2020-21 196k€ / 2019-20 : 178k€

Attention, il s'agit d'une aide aux familles, pas à l'établissement (même si versé directement à l'établissement et porté au bilan)

ii. Impact postes de résidents (remontées PRR) : 2022 (prévision) : 620 k€ - 2021 : 546 k€ - 2020 : 570 k€

APAELM : Doit-on s'attendre à une nouvelle hausse l'année prochaine, ou le retour à l'équilibre semble-t-il pouvoir être atteint si les effectifs se maintiennent ?

L'augmentation des tarifs conjuguée à la réduction de la masse salariale devrait nous permettre d'approcher l'équilibre. Toutefois, nous ne sommes pas à l'abri ni des modifications légales laborales (salaires), ni des fortes augmentations de l'IPC. Des augmentations aussi fortes les années suivantes ne sont pas prévues, mais des augmentations "régulières".

ALI : “Manque à gagner” de 15% de la mairie : quelles contreparties de la part de la mairie ? Est-ce vraiment un manque à gagner ?

Bail emphytéotique qui était avantageux il y a trente ans... mais tous les frais engagés (ou non dépensés) pendant toutes ces années auraient probablement permis d’acheter un terrain. “Canon”, forme de droit de location facturé chaque année par la municipalité (30 000 euros).

Une demande d’exonération, signée par la direction de la Mlf a été transmise à la municipalité suite à la rencontre de la direction générale avec la Mlf (ainsi que la gratuité de la piscine).

ALI : les exonérations (enfants de personnels) devraient être à la charge de l’employeur, et donc de la Mlf, et non à la charge des familles.

Mme la Gestionnaire rappelle que c’est une disposition légale et contenue dans la convention collective

M. Ralle Andreoli : Les commissions des bourses sont passées, et certaines familles boursières ne pourraient pas assumer une telle augmentation.

M. le Proviseur explique que les tarifs ont été remontés avant la CCB1, et qu’un ajustement est fait avec les tarifs précis. La CCB2 pourra toujours corriger cet écart.

APAELM : Quid du poste d’EEMCP2 l’année prochaine ?

M. le Proviseur explique que le poste est paru au mouvement de l’aefe, il a été pourvu.

Chromebook :

APAELM : Dans le règlement financier et dans le document relatif aux tarifs, rien n’est dit sur l’achat du Chromebook au secondaire via l’école, ni sur l’assurance minimale à payer pour ce matériel, etc. L’APAELM demande que soit mentionné ce matériel scolaire indispensable pour l’enseignement des classes à partir de la 5e année jusqu’à la Terminale.

Modifié dans le RF

APAELM : L’achat de livres électroniques est un service qui est fourni par l’école et dont les frais sont ensuite perçus par les familles. L’APAELM a constaté que chaque année le prix des livres augmente sans qu’une facture détaillée du coût de chacun de ces livres ne soit établie ni donnée aux parents. Détail par niveau ici.

Dans quelle mesure le prix de ces livres peut-il être détaillé dans les factures ?

Non. Multiples références et tarifs selon niveaux et spécialités. Facturation manuelle très chronophage. Moyenne 55 euros en 2021. Vers paiement au forfait 50/70 euros. Mme Ansquer explique que le forfait permet d’éviter un très gros travail de gestion pour entrer un à un chacun des livres pour chacun des élèves.

APAELM : Dans quelle mesure l’achat de ces livres électroniques peut-il être transmis d’un frère ou d’une sœur à l’autre lorsqu’ils atteignent le même niveau, comme c’était le cas auparavant avec les livres en papier ?

Se faire passer les livres d’une année à l’autre n’est pas possible puisqu’il s’agit de la mise à disposition des livres pour une année.

APAELM : Un renouvellement Chromebook était prévu tous les trois ans, or grâce aux choix du matériel cela n’a pas été nécessaire. Est-il possible de proposer une bourse d’échange des chromebook ?

M. le Proviseur explique qu’après entretien avec M. Borde, il constate qu’ils sont tout de même en fin de vie, mais que c’est tout à fait envisageable de proposer cela, notamment pour les familles les plus modestes et cela favorise en plus l’économie circulaire !

Mme Duchiron demande si pour la philosophie il serait possible, comme c’est une nouvelle matière, d’avoir un livre papier ; la question sera portée à l’ordre du jour du prochain conseil pédagogique.

ALI : Les chromebook sont-ils pris en charge par les bourses ?

Mme Ansquer précise que le prix du chromebook et des livres numériques sont précisés dans notre fiche tarifaire transmise à l'AEFE et au consulat général. La bourse "entretien" permet de couvrir tout ou partie de ces dépenses (selon le pourcentage de bourse obtenu).

M. Le Proviseur reconnaît que pour la plupart des parents un important reste à charge demeure.

4. Présentation du nouveau règlement financier

Quelques évolutions :

Un document simplifié, clarifié

Un document uniforme, commun à tous les établissements du réseau

Forfaits livres numériques

Les familles qui partent devront désormais se signaler (et non plus le contraire)

- Article 1.2 Droit de réinscription , élèves inscrits automatiquement . Les parents ne souhaitant pas réinscrire doivent prévenir en mars.
- Article 3.4 Tiers payeur
- Article 5 bourses plus détaillé

ALI : Les DPI n'ont subi aucune variation depuis de nombreuses années : pourquoi ne pas envisager de les augmenter, plutôt que de pénaliser les familles qui restent fidèles au Molière ?

Pour M. Le Proviseur, les DPI sont déjà élevés. Seuil psychologique des 1000€ que nous ne souhaitons pas franchir.

ALI : Attention de ne pas comparer LFM et Molière qui sont deux établissements très différents.

Mme Duchiron demande s'il serait possible d'envisager des DPI moins hautes pour les élèves qui viennent de la zone (transfert d'établissement)

M. Pagnoux rappelle que le poste diplomatique ne souhaitait pas que les DPI soient trop différents entre LFM et le lycée Molière afin de ne pas instaurer de "concurrence déloyale". Nos DPI ont augmenté parce que ceux du LFM ont augmenté.

ALI : Serait-il possible de dématérialiser l'achat des tickets de cantine ? Le processus d'acquisition des tickets pour les élèves mangeant 2 jours par semaine à la cantine semble très contraignant, aussi bien pour les familles et les élèves que pour le personnel chargé de la vente des tickets.

Mme Ansquer explique que ce n'est pas tant de travail que cela ; la prise de rendez-vous est normale, un terminal a été acheté pour paiement simplifié par carte bancaire.

M. Le Proviseur propose que l'on observe dans les autres établissements du réseau les règles et procédures dans ce domaine.

ALI : Le transport est aussi un élément déterminant dans la prise de décision des parents : qu'en est-il du contrat avec le prestataire actuel ? Il serait souhaitable que les familles puissent savoir à l'avance (avant la fin de l'année) qui sera le nouveau prestataire ainsi que les nouvelles conditions du service.

M. le Proviseur précise qu'un appel d'offre est prêt à être lancé, même si le lycée n'y est pas tenu car entreprise privée.

M. Pagnoux rappelle que les trois précédents chefs d'établissement ont essayé de faire changer les tarifs et n'y sont pas parvenus... Les compagnies de bus semblent s'entendre sur les prix.

Assurance de Continuité scolaire

L'APAELM avait évoqué il y a deux ans l'idée de la prise en charge par le Lycée, à l'instar d'autres établissements, de l'assurance de continuité scolaire mise en place par nous finalement. Pourrait-on réévaluer cette possibilité ? Enquête en cours auprès des autres établissements du réseau Espagne (Murcie, mutualisation APA)

Une autre piste serait d'impliquer la DRAFIN/MLF dans l'étude d'une assurance commune, et donc moins chère, au niveau du réseau espagnol.

A évoquer avec la DRAFIN lors du prochain CE.

L'idée serait que la prise en charge soit faite par les familles, mais proposée par le lycée/la DRAFIN

5- Questions et informations diverses

Lettre Mlf à M. le Maire de villanueva, dans lequel est demandé l'exonération du "canon anual", et des frais d'utilisation de la piscine municipale.

Résultats de l'enquête "bien-être des élèves"

Retour de l'enquête conduite pendant deux mois par une étudiante en psychologie. Cette enquête révèle que les élèves finalement ne sont pas autant stressés que l'on pouvait le craindre par leurs résultats scolaires, le contrôle continu et les examens ; d'autres éléments intéressants sont apparus et seront traités lors du prochain CESC pour poursuite du travail de prévention.

Lancement d'un appel à la concurrence pour le transport scolaire et communication

Enquête marketing en cours pour mieux connaître nos concurrents, leur offre de services, nos forces et nos faiblesse et étudier notre clientèle potentielle dans la zone de chalandise. Résultats très prochainement qui nous aideront dans la définition d'une nouvelle stratégie de captation d'élèves.

Le choix de spécialités en Lycée

APAELM : Dans quelle mesure le lycée peut-il assurer aux familles que le choix d'une spécialité en 1ère sera toujours maintenu en Terminale même si le nombre d'élèves est réduit en cette dernière année ?

Continuité probable pour les 6 spécialités.

Projet d'évaluation au Lycée

APAELM Lors du dernier CE, le document intitulé : "Projet d'évaluation au Lycée" a été discuté. Quel est le plan de diffusion et de communication de ce plan d'évaluation aux élèves et aux familles ?

Pas de traduction envisagée ; en revanche traduction faite du projet d'établissement. L'information sera adressée aux familles.

Bénéfices pédagogiques

Nous comprenons que l'augmentation des frais de scolarité doit permettre d'assainir les comptes de l'établissement. Toutefois nous considérons aussi que cette hausse doit pouvoir bénéficier les enfants, en termes pédagogiques. Quels nouveaux projets envisagez-vous de mettre en place ou quels axes d'amélioration sont prévus pour la prochaine année scolaire ?

L'établissement s'engage sur un maintien de l'offre pédagogique, le maintien de 3 classes de 6ème, l'offre de cours d'espagnol pour les non hispanophones (suspendue pendant la crise sanitaire) et à engager une réflexion sur les langues, notamment la place de l'anglais (DNL, classe euro, section internationale...)

Evolution du professorat

Où en est-on de la situation et du financement du personnel Résident ? Réduction, reconduction, recrutement sous contrat local ? Prévision d'impact sur le budget.

Maintien des 11 résidents, pris en charge à 100% par l'établissement

Par ailleurs, son corollaire, y a-t-il une volonté d'attirer et garder des professeurs natifs ? C'est un aspect distinctif des lycées français sur lequel doit miser notre Lycée. Quelles garanties d'attractivité sont-elles offertes ?

Pour chaque recrutement, la personne avec le meilleur profil est prise ; ensuite l'enseignant bénéficie, comme tous les enseignants de l'établissement, des formations continues. La constitution de viviers de remplaçants se poursuit également.

Nous envisageons de recruter des "services civiques", ce sont de jeunes Français qui donnent un an de leur temps à l'étranger, souvent pour ensuite devenir enseignants. Ils pourraient être affectés à des activités de type Vie scolaire, extra scolaire, animation etc.

Sorties et voyages scolaires

ALI Les parents accordent une grande importance aux sorties et voyages scolaires et regrettent le faible nombre de sorties réalisées cette année, mise à part les quelques sorties à proximité du Lycée (par exemple, à la piscine ou à La Despernada). Pour certains élèves aujourd'hui en cours élémentaire, aucun voyage scolaire ne leur a été proposé depuis le début de leur scolarité.

Deux voyages cette année. Un projet pédagogique doit toujours être à la base d'un voyage.

Etat général des installations du lycée

ALI Les installations du lycée sont en général perçues comme vétustes et "vieillotées".

Une appréciation revient de manière récurrente concernant les toilettes : il n'y en n'a pas assez, sont trop souvent sales et en mauvais état, manquent de conteneurs hygiéniques. Est-il prévu de les rénover ? Dans l'immédiat, serait-il possible d'augmenter la fréquence de leur nettoyage ?

Pas de rénovation dans l'immédiat ; Mme Ansquer explique que la fréquence de nettoyage des toilettes a été très largement augmentée ; sur le temps de pause méridienne elles sont très utilisées et se salissent forcément. L'établissement va se montrer vigilant.

ALI Les escaliers empruntés par les élèves des cours élémentaires pour se rendre en classe sont souvent source de bousculades, piétinements, chutes et blessures. Ne serait-il pas envisageable de réserver les salles de classe des étages les plus hauts aux élèves plus âgés ?

Les seules salles de classes de plain pied sont en maternelle, et donc destinées aux plus jeunes. Mme Votron dit qu'effectivement il peut y avoir des accidents dans les escaliers ; Mme Martelly, et Mme Keravec, qui est au 2ème étage, notent que les enfants montent plutôt calmement.

Aménagement / ajustement des horaires du Secondaire, notamment pour les élèves ayant choisi une spécialité

ALI Les parents demandent à ce que la confection des horaires puissent éviter au maximum les « trous » dans les emplois du temps des élèves du Secondaire, notamment pour ceux ayant choisi une spécialité.

Volonté de faire évoluer les choses, en utilisant mieux la plage du midi pour les plus grands entre autres (surtout pour les épreuves de spécialité)

Enseignement des langues

ALI Pour l'espagnol, quelques familles affirment que leurs enfants reçoivent des cours de soutien en espagnol : il s'agit probablement de familles francophones, peut-être récemment arrivées en Espagne ou ne parlant pas l'espagnol de manière habituelle à la maison. Est-il prévu que les cours de renforcement en espagnol pour les élèves non hispanophones soient rétablis l'année prochaine ?

Oui, réintroduction des cours d'espagnol pour non hispanophones dès la rentrée prochaine, puisqu'il ne devrait plus y avoir la contrainte de non mélange des bulles.

ALI En revanche, pour l'anglais, près de 68% des familles ayant répondu au sondage affirment que leurs enfants reçoivent des cours particuliers en dehors du Lycée et justifient ce besoin par un rythme des apprentissages trop lent, aboutissant à un niveau perçu comme insuffisant. Les résultats aux examens de certification ne sont peut-être pas assez bien connus par les familles (en dehors des parents dont les enfants ont passé les examens, bien entendu).

Peut-être qu'un affichage des bons résultats obtenus sur le site web du Lycée pourrait aider à changer cette perception des parents.

Volonté de faire évoluer les choses ; résultats à mettre en avant sur nouveau site.

Question enseignants

Le fait d'avoir une personne référente pour les EBEP est une excellente chose, et cela apporte beaucoup et rassure les parents. Peut-on envisager faire perdurer ce dispositif et lui donner plus de visibilité ?

Oui, volonté de reconduire ce personnel à temps partiel ; il ne s'agit pas non plus de se substituer au travail d'adaptation qui doit être mené par chaque enseignant à partir du PAP (on cite l'exemple de quelqu'un qui a des problèmes de vue à qui on ne proposerait pas de lunettes pour expliquer la situation des EBEP...). Un temps de travail sur ces questions est prévu avec les enseignants pour la prochaine journée pédagogique du 13 mai.

Concernant les spécialités que nous ne proposons pas (LLCER Anglais / Espagnol, HLP...), mais qui sont demandées par quelques élèves, que va faire l'établissement ? La question a été plusieurs fois posée mais pas de réponse claire, or il en va aussi de la réputation de l'établissement. De même que va t-on proposer aux élèves qui ont suivi la spécialité Anglais Monde Contemporain en 1ère avec le CNED (aidé par Mme Sandré) et qui souhaitent la poursuivre ? (cas au moins de 2 élèves apparemment) . Seront-ils accompagnés par un professeur ou non, durant leur année de terminale ? Proposition de faire une enquête auprès des élèves de seconde pour mesurer le souhait d'ouverture d'autres spécialités (LLCER, HLP) ; *a minima* accompagnement CNED 1h / semaine l'an prochain pour les terminales pour LLCER.

Peut-on avoir un bilan sur les décisions prises et orientations stratégiques choisies suite à la visite de la MLF ? Augmentation des recettes, diminution des dépenses mais lesquelles ? Quels grands axes pour le futur ?

Nous attendons le retour écrit de cette COS. Trois dimensions ont été évoquées oralement en conclusion

1-La dimension administrative et financière

Augmentation des recettes, en agissant sur les frais de scolarité et diminutions des dépenses en agissant sur une contraction de la masse salariale. Une redéfinition des tâches du pôle administratif, un organigramme fonctionnel.

2-La dimension pédagogique

Construire une offre nouvelle de développement professionnel qui corresponde aux besoins de l'établissement, travailler un projet langues plus ambitieux, trouver des relais parmi les équipes pédagogiques.

3-La dimension politique de développement

Identifier des leviers pour agir face à une concurrence arrivée à maturité. Valoriser nos points forts, le post bac, l'inclusion, les langues ...

Vigilance sur le maintien de ce qui est proposé (offre de formation continue, des options). Volonté de montrer l'image d'un établissement qui offre plus, qui offre différemment.

M. Le Proviseur termine le CE en remerciant M. Le Gall pour tout le travail accompli pendant ces mois au lycée, et sa grande loyauté envers l'établissement, et en accueillant le retour de Mme Ansquer.

Séance levée à 20h01

Pour le secrétariat de séance,

Mme Martelly

Le Président de séance,

M. Orain

The image shows a blue circular official stamp of the Lycée Molière de La Carade. The stamp contains the text 'LYCÉE MOLIERE' at the top, 'LE PROVISEUR' in the center, and '13001 VILLANUEVA DE LA CARADA' at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp.